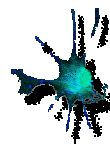


2006 — 1^{ère} édition



Guide du Postdoc à l'étranger en sciences de la vie



réalisé par
La Toile des Biologistes
www.biotoile.org

avec le soutien



Inserm





Avant propos



Vous avez soutenu – ou allez soutenir prochainement – votre thèse dans le domaine des sciences de la vie ? Vous avez décidé de partir faire un postdoc à l'étranger ? Alors, ce guide est fait pour vous.

Pour trouver un postdoc, mille formules : en parler autour de vous (enfin, au travail), fouiller Internet, éplucher les petites annonces dans les congrès ou les revues scientifiques... A chacun sa méthode. Une observation peut-être : un postdoc n'est pas si difficile à trouver. Pas cher, formé, motivé, souvent sans charge de famille, le (la) postdoctorant(e) est un élément bienvenu dans les laboratoires.

Ce guide vous donnera des informations pour préparer au mieux votre départ mais aussi votre futur retour en France. Il ne se veut pas exhaustif car chaque pays et chaque individu a ses spécificités. Le but est surtout de proposer des pistes de réflexion et d'indiquer des adresses utiles de sites Internet.

A la fin de ce guide, vous trouverez une liste d'associations attentives aux postdocs et susceptibles de vous aider dans vos préparatifs, ainsi qu'une liste de sites consacrés à l'emploi pour préparer votre futur retour.

Si vous avez des questions, des informations ou des témoignages à partager, écrivez nous à courrier@biotoile.org. C'est avec vos suggestions que nous ferons évoluer le guide.

Sommaire

ASPECTS PROFESSIONNELS

page 2

Avant de partir
Sur place
Salaires
Les concours

ASPECTS PRATIQUES

page 8

Avant de partir : *visa, couple, voyage, Sécurité, impôts, santé, voiture...*

A l'étranger : *caisse des français à l'étranger, voter, communiquer...*

Préparez votre retour : *CAF, sécurité sociale, scolarisation, RMI...*

INFORMATIONS DIVERSES

page 14

Quelques statistiques
Organismes attentifs aux postdocs
Sites Internet de recherche d'emploi



Ce guide est téléchargeable sur notre site www.biotoile.org.

Ce guide a été conçu et réalisé par l'équipe de l'association « **La Toile des Biologistes** » : Emmanuel Barbier, François Boudsocq, Perrine Boudsocq, Isabelle Navizet, Eve de Rosny et Agnès Tissier.

Illustrations : Jean-François Barbier

Merci à Laurence Clément, Oliver David, Nadine Puget, Samuel Valable, Dominique Vandewiele pour leurs corrections.



Aspects professionnels

Avant de partir : bien évaluer le laboratoire d'accueil

S'il paraît naturel de se faire une idée de la qualité scientifique du labo d'accueil (publications, financements, matériels à disposition...), il est également très prudent d'évaluer l'ambiance. En effet, une belle liste de publications sur PubMed avec le nom du chef n'est pas forcément l'assurance d'un bon postdoc pour vous. Votre futur labo serait-il une usine où une batterie de postdocs se livre à une concurrence acharnée ? Votre chef va-t-il vous abandonner à peine arrivé pour poursuivre ses tournées mondiales ?

- Le plus informatif pour connaître l'ambiance du labo est d'aller sur place et de discuter avec le chef et l'équipe. Un tel voyage peut vous éviter de grandes déceptions. En échange d'un séminaire, votre voyage peut éventuellement être payé par le labo d'accueil (à demander avant le déplacement).

- Avant de vous déplacer, vous pouvez contacter par email des personnes sur place. L'annuaire de la Toile des Biologistes [1] vous permet d'accéder aux coordonnées de nombreux postdocs francophones à travers le monde. Grâce aux moteurs de recherche, peut-être y trouverez-vous des personnes parlant le français, qui sont actuellement ou qui sont passées dans le labo auquel vous vous intéressez. L'un des buts de la Toile est entre autre d'aider les postdocs... Et vous-même, par la suite, pourrez faire profiter les autres de votre expérience. Par ailleurs les coordonnées des postdocs sont certainement

listées sur la page web du laboratoire. Francophones ou non, les postdocs sont tous dans la même situation à travers la planète. Vous aurez certainement des réponses utiles.

- Un contact avec des associations de postdocs locales (cf. Annexes) peut également s'avérer utile, tant pour l'aspect « réputation du labo » que pour des questions plus pratiques (Quels sont les salaires actuels ? Les modes de financements locaux ?). Essayez de poser des questions précises, vous aurez plus facilement des réponses que si vous posez des questions trop générales (parole d'animateurs de ce type d'association !).

[1] www.biotoile.org





Avant de partir : Préparez votre futur retour !

Valorisez votre thèse !

Cela ne vous semble peut-être pas la priorité aujourd'hui, pourtant c'en est une ! Lorsqu'on est parti à l'étranger, on est vite oublié (« loin des yeux, loin du cœur »). Surtout qu'un séjour postdoctoral, c'est long (cf. statistiques p. 15). Avant de partir, vous avez donc intérêt à tisser un maximum de liens avec des laboratoires pour vous faire connaître. Ainsi, c'est le moment de valoriser votre thèse. Elle vous a demandé un gros investissement. Rentabilisez-le ! Proposez à des directeurs de laboratoire dans votre domaine un séminaire sur vos résultats scientifiques (pourquoi ne pas contacter les labos avec qui vous collaborez ?). Friands de nouvelles informations, de données, de rencontres et d'échanges scientifiques, ceux-ci accepteront très volontiers. Il est souvent possible de se faire rembourser les frais de déplacement, et si ce n'est pas le cas, dites vous que c'est toujours moins cher de payer un billet de train quand on est en France, qu'un billet d'avion pour venir de l'étranger !

Pensez à emporter...

Pour faciliter vos futures recherches d'emploi ou vos candidatures en France à partir de l'étranger, n'oubliez pas d'emporter les documents suivant :

- ✓ Copies de diplômes
- ✓ Rapports de thèse
- ✓ Exemplaires de votre thèse (au moins électronique)
- ✓ CV
- ✓ Lettres de recommandation de différentes personnes avec qui vous avez travaillé
- ✓ Attestation du (des) responsable(s) d'enseignement(s) si vous avez fait de l'enseignement
- ✓ Attestation de financement des organismes qui vous ont employés
- ✓ Des timbres français pour des courriers vers l'étranger. Pratique si on vous demande une enveloppe pré-timbrée à votre adresse actuelle...

Salaire du postdoc

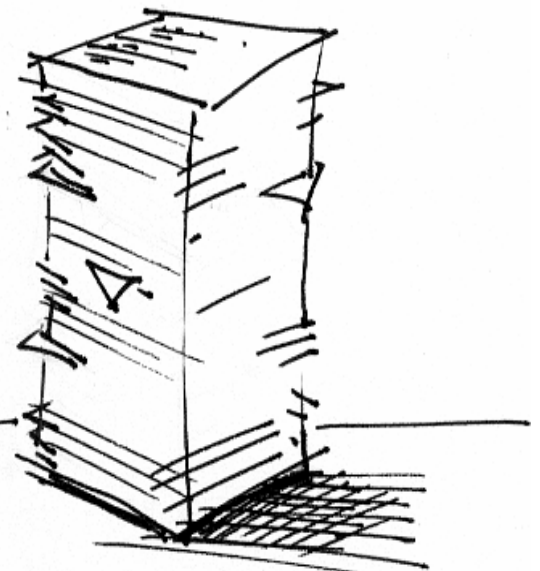
Une étude réalisée début 2005 par Aurélien Gay de HD-expats [1] révèle les différences de rémunérations (salaire net par mois) suivant les pays :

Japon	3166 €
Europe du Nord	2323 €
USA et Canada	2198 €
France	1760 €
Europe du Sud	1672 €
Reste du Monde	1083 €



Il faut bien sûr tenir compte du niveau de vie du pays et des avantages sociaux comme la couverture maladie, la couverture chômage, la cotisation retraite ou encore des accords bilatéraux permettant aux français de ne pas payer d'impôts (par exemple aux États-Unis). Ainsi, il est délicat de partir vivre au Japon avec une bourse de postdoc française... Renseignez-vous sur la possibilité d'un complément par des financements locaux.

[1] gilde.jeunes-chercheurs.org/listes/hd-expats





Pendant le postdoc : préparer votre futur retour

Plusieurs cas se présentent :

- ✓ Vous êtes partis à l'étranger en sachant où vous reviendrez (embauché par une entreprise, repris dans votre laboratoire précédent en vue d'une présentation aux concours publics) : super et pas de problème ! N'oubliez pas d'entretenir régulièrement vos contacts...
- ✓ Vous n'avez pas la possibilité de revenir dans votre ancien laboratoire. Prenez des contacts avec des laboratoires en France (par mail, téléphone, rencontres lors de congrès ou lors de vacances en France). Un conseil : présentez-vous plutôt comme un scientifique qui cherche le labo de ses rêves, curieux de ce qui se fait, que comme quelqu'un qui cherche du travail. Parlez bien entendu de vos travaux et de vos compétences mais n'hésitez surtout pas à vous intéresser aux différentes thématiques du laboratoire, afin de proposer des sujets ou projets que vous pourriez développer dans ce laboratoire.

Même si l'idée est peu alléchante, envisagez de refaire un postdoc en revenant en France pour vous (re)faire connaître. En effet, il est — d'après nos statistiques et nos expériences — plus fréquent de réussir les concours de la fonction publique en étant dans un laboratoire français, que depuis l'étranger ou en période de chômage. Soyez très clair sur vos projets professionnels avec le chef du labo chez qui vous envisagez d'aller : vous voulez être embauché dans ce laboratoire ? Dites-le. Vérifiez qu'il n'y a pas de concurrence en interne, que le labo vous soutiendra, que votre profil colle aux besoins scientifiques... Autant de points qu'il vaut mieux discuter avant de signer pour éviter des déconvenues !

N'oubliez pas d'informer votre école doctorale de votre adresse à l'étranger. La communauté des chercheurs français expatriés est très mal connue, notamment par le ministère de la recherche. Informer son école doctorale est un geste simple qui peut vraiment aider à faire changer les choses... De plus, vous pouvez vous inscrire à l'annuaire de la Toile des Biologistes : votre CV est accessible pour d'éventuels recruteurs et vous participez à la démonstration en direct de l'importance de la communauté des chercheurs expatriés. Efficace, non ?



Envisagez votre postdoc comme une expérience de vie et pas uniquement comme une expérience scientifique (conseil d'anciens postdocs). N'hésitez pas à entrer rapidement en contact avec d'autres français : cela peut être pratique d'avoir des tuyaux de personnes qui sont passées par les mêmes itinéraires que vous, surtout que la solidarité se met rapidement en place quand on est loin de chez soi. En plus, et ce n'est pas négligeable, cela permet de se motiver pendant les périodes de concours, de s'entraîner à passer des entretiens, de faire relire ses lettres de motivations...



Concours et recrutements : quelques pistes...

Il semblerait qu'un bref rappel sur les principaux concours ne soit pas inutile : nous avons constaté que, finalement, la marche à suivre n'est pas connue de tous.

Un aspect non négligeable : passer des concours depuis l'étranger coûte de l'argent (billets d'avion, billets de train, hôtels...) et des jours de congés. Bref, c'est encore plus ruineux que des vacances ! Pensez-y, surtout si vous comptez vous lancer dans plusieurs candidatures à la fois...



Maître de conférences

Le concours pour devenir Maître de Conférences se déroule en deux étapes : la qualification, les concours de recrutement.

✓ L'inscription sur les listes de qualifications a lieu vers octobre-novembre. Elle est indispensable et n'est en aucun cas une simple formalité, soignez la rédaction de votre dossier. Un papier en premier auteur semble nécessaire, ainsi qu'une expérience d'enseignement (le niveau d'exigence varie selon les sections). Il vous faudra trouver la (les) sections « CNU » dont vous dépendez [1]. En cas de doute, postulez dans plusieurs sections, les frontières sont floues !

✓ La publication des postes au journal officiel (JO) a lieu vers février. L'intitulé est très succinct, mais vous trouverez des profils détaillés sur les sites des Universités [2], de la Guilde des Doctorants [3] et du ministère de l'éducation [4], sinon téléphonez à l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) concernée. Il suffit d'être qualifié dans une section pour postuler. Le recrutement est effectué localement par les Commission de Spécialistes (CS) avec une présélection pour les auditions. D'une façon générale, il est important de correspondre au profil scientifique publié, inutile donc de se présenter sur tous les postes de biologie ! Cependant, les critères de recrutement dépendent énormément des CS et il est indispensable de contacter (mieux de visiter) le labo d'accueil. Ce sera aussi l'occasion de vous faire connaître et de discuter d'un projet de recherche à présenter dans le dossier de candidature. Informez-vous également auprès de la direction de l'UFR sur les besoins en enseignement. Attention, le calendrier est toujours très serré : vous serez souvent prévenu de votre sélection à l'oral au dernier moment (1 à 2 semaines avant) et bien sur, toutes les universités auditionnent à la même époque. Quelques postes ouvrent en septembre (seconde session) mais il faut être vigilant car l'information est peu diffusée.

[1] www.education.gouv.fr/personnel/enseignant_superieur/enseignant_chercheur/section_cnu.htm

[2] www.education.gouv.fr/sup/univ.htm

[3] guilde.jeunes-chercheurs.org/Public/Univ/

[4] www.education.gouv.fr/personnel/enseignant_superieur/enseignant_chercheur

Ingénieur de recherche (Inserm, Inra, CNRS, Universités...)

Les concours IR se déroulent en deux temps. Après avoir repérées les dates d'ouverture et de clôture du concours, vous déposez un dossier. Les postes d'IR sont tous fléchés sur des labos (souvent des plateformes) : un profil de poste est associé à chaque concours. Seules les personnes présélectionnées seront entendues à l'oral (quelques semaines entre présélection et oral). Le laboratoire d'accueil n'est pas forcément représenté au jury. Il est difficile de connaître à l'avance le moment des auditions : dur de s'organiser pour ces concours de l'étranger. Notez que ces concours sont gérés partout en France. Par exemple, un concours pour un poste à Grenoble peut être organisé à Caen. De plus, si l'ouverture des concours est assez visible pour l'Inserm, le CNRS ou l'Inra, elle reste beaucoup plus confidentielle pour les universités. Il faut savoir fouiller les sites internet...



Chargé de recherche CNRS, Inserm, INRA...

L'ensemble de la procédure est gérée au niveau national (auditions à Paris). Les postes sont répartis par section ou commission correspondant à une thématique. Théoriquement, un candidat se présente avec un projet personnel associé à un (éventuellement plusieurs) laboratoire d'accueil. Choisissez bien votre labo d'accueil et assurez-vous d'avoir son soutien. Rares sont les laboratoires qui obtiennent un poste plusieurs années de suite ! Le concours se déroule en deux étapes :

Première étape : le dossier téléchargeable en ligne. La période d'envoi débute en novembre-décembre et se termine en décembre-janvier. Il faut, en particulier, développer un projet scientifique original qui doit pouvoir s'intégrer dans la thématique du laboratoire. Pour vous aider, l'idéal est de passer quelques jours dans le laboratoire d'accueil pour travailler à la rédaction du projet. Si la clôture des concours est début janvier, vous savez quoi faire de vos vacances de Noël !

Deuxième étape : L'oral, systématique car il n'y a pas de présélection sur dossier).

Attention, les convocations sont souvent envoyées très tard (trop tard pour acheter un billet d'avion bon marché). Cependant, les dates sont connues par les organismes dès janvier et vous devez les trouver sur Internet, à vous d'aller chercher l'information ! Pour la préparation, un conseil qui a fait ses preuves : répétez votre oral devant des scientifiques extérieurs à votre thématique (comme ce sera le cas dans le jury). Les réponses définitives pour les concours sont connues en juin-juillet. Méfiez-vous, il n'y a pas forcément de vidéoprojecteur !

Gérer plusieurs pistes en parallèle

De nombreuses personnes candidatent au CNRS et à l'Inserm, suivent l'actualité des postes de maîtres de conférences. S'il est naturel de multiplier les chances pour obtenir un poste, cela reste un exercice délicat. N'oubliez pas que les experts nationaux d'un domaine se connaissent tous... et pensez aux dépenses liées aux voyages.



Le privé

Comme pour le public, n'hésitez pas à profiter de vos voyages en France pour visiter des entreprises. Pour trouver un contact, regardez simplement sur le site Internet de l'entreprise. Ne prenez pas comme prétexte la recherche d'un emploi, mais plutôt la recherche d'informations sur un métier ou sur une entreprise, cela vous ouvrira très certainement des portes. Ces « entretiens » vous feront connaître le monde du privé et vous prépareront aux vrais entretiens d'embauche, ceci sans le stress... Ils vous permettront en plus de réfléchir sur vos compétences réelles. En effet, au-delà du côté technique, toute qualité et activité extra-scientifique est très appréciée. Les candidatures passives aboutissent rarement. N'hésitez donc pas à téléphoner rapidement après l'envoi de votre candidature. En général, les réponses positives arrivent très rapidement (compter une semaine), ça donne une idée du délai entre votre courrier et votre coup de téléphone. Sachez également valoriser votre séjour postdoctoral à l'étranger : vous êtes ouvert, mobile, vous savez prendre des risques !

Consultez également les sites de recherche d'emploi indiqués en annexe et le site « docteur & co » de l'ABG pour des infos pratiques. Et pensez que certains métiers comme attaché de recherche clinique ou rédacteur scientifique sont ouverts aux docteurs, parfois en échange d'une formation payante de quelques mois.

www.docteurs-and-co.net

Le CEA

Il y a deux sessions de recrutement par an vers février et juin. La procédure débute par une présélection au niveau des départements (DSV pour les sciences de la vie) : les projets et les candidats associés sont défendus par les chefs de labo. Les candidats sélectionnés participent alors à un concours national : dossier (titres, travaux et projet) puis à un oral devant une commission scientifique. Par ailleurs, un entretien formel est organisé avec le responsable du personnel de la DSV. Actuellement, le site Internet du CEA n'indique ni les dates des concours ni le nombre de postes ouverts. N'hésitez donc surtout pas à contacter les responsables de laboratoire de votre domaine (sites du CEA, de la Toile des Biologistes ou à l'occasion de congrès) pour discuter des opportunités de recrutement dans leur équipe.

<http://www-dsv.cea.fr>



Les **cabinets de recrutement** consultent les sites de CV tels que l'ABG ou la Toile des Biologistes. En plus, la plupart des sites sont dotés d'outils anti-spams. Profitez-en !



Aspects pratiques

Avant de partir

Ci suivent quelques conseils généraux. On ne saurait trop vous recommander de vous informer directement auprès de personnes sur place : en effet les détails varient d'un pays à l'autre et peuvent changer.



Passeport, Visa

Attention aux délais : obtenir un visa peut prendre plusieurs mois. De plus, il vous faudra un passeport récent. Renseignez-vous auprès de l'ambassade ou du consulat du pays.

D'une façon générale, on peut préciser que les ambassades et consulats ont des horaires d'ouverture assez particuliers (c'est un euphémisme !). Méfiez-vous !

www.expatries.org/Annuaire/repdiplr.asp



Partir en couple

Dans de nombreux pays (hors Europe), vous devez être mariés pour que votre conjoint bénéficie de votre visa. Dans le cas contraire, il ne pourra obtenir qu'un visa touristique qui l'obligera à retourner en France régulièrement (par exemple tous les 3 mois). Sans compter que dans des pays comme les États-Unis, les services d'immigration sont très soupçonneux envers les personnes qui font beaucoup d'aller-retours sans motifs professionnels.

Attention, certains visas interdisent au conjoint de travailler et d'autres n'autorisent le travail que sous certaines conditions : le salaire doit être un appoint pour le couple et non une nécessité financière, un citoyen du pays ne pourrait pas occuper votre poste (exemple : un poste de prof de Français) etc.

Voyage

Si vous prenez l'avion : étudiez les différences de prix entre aller simple, aller-retour, billet open... Il est important de vérifier avec la compagnie aérienne le nombre de bagages possibles et le poids autorisé. Notez que certains labos d'accueil payent le billet mais c'est relativement rare !

Santé

Avant de perdre vos droits à la sécurité sociale, faites un bilan dentaire, ophtalmologique, gynécologique (le cas échéant) et vérifiez vos vaccins. N'oubliez pas que la France possède un des meilleurs systèmes de couverture maladie au monde !



Avant de partir : des formalités importantes

Argent

Attention, dans la plupart des cas, vous ne serez payé qu'à la fin du premier mois de travail ! Réunissez donc sur un compte bancaire facilement accessible une somme suffisante pour payer un mois de loyer (voire deux mois supplémentaires comme caution pour le logement) mais aussi de quoi s'installer (meubles éventuellement) et se nourrir.

Pourquoi ne pas prendre rendez-vous avec votre banquier ? Vous pourrez ainsi vérifier que vos retraits aux distributeurs ne sont pas limités à une certaine somme sur une certaine période (vous vous imaginez retirant trois mois de loyer au distributeur ?) et faire le bilan de vos comptes. Certains comptes rémunérés ne peuvent être détenus que par des personnes résidant en France (PEA, CODEVI...). D'autres ne sont exonérés de taxes que si le titulaire réside à l'étranger... Renseignez-vous aussi sur les conditions et coûts des transferts internationaux. Une dernière chose, assurez-vous d'avoir accès à votre compte via Internet et de pouvoir effectuer des transferts d'argent vers votre compte étranger depuis la France (en général par fax, après signature d'un accord avec votre banque). Mais surtout, assurez-vous que votre banquier se souviendra que vous êtes expatrié : répondra-t-il à vos mails, ou vous faudra-t-il vous lever à 5h du matin pour le joindre ?



Impôts

Il est judicieux de se déplacer au centre des impôts (trésor public) dont vous dépendez, afin de régler en avance d'éventuels impôts, taxes d'habitation, taxes foncières. C'est la loi. Gardez le justificatif (quitus) précieusement ! En effet, les impôts ne sont pas très organisés pour recevoir ces paiements par avance : le quitus permettra de rafraîchir la mémoire du centre des impôts le cas échéant. Cette visite sera également l'occasion de leur laisser une adresse en France. Si les impôts ont du mal à vous localiser et que vous leur devez le montant de votre impôt sur le revenu, vous risquez des pénalités !

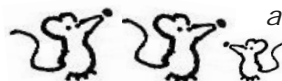
Assurance voiture

Une astuce qui ne coûte rien et peut vous rendre service : demandez à vos parents de vous mettre sur la liste des personnes susceptibles de conduire leur voiture. Cela peut vous permettre de conserver des bonus pour votre retour (surtout que si vous ne conduisez pas, vous êtes sur de ne pas avoir d'accident...). Par ailleurs, demandez à votre assureur une lettre (dans la langue de votre pays de destination ou, à défaut, en anglais) stipulant que vous êtes un bon conducteur et que vous n'avez pas eu d'accident ces dernières années. Cela pourra faire baisser significativement le tarif de votre future assurance.

Sécurité sociale

En arrêtant de cotiser, vous perdez vos droits [1]. N'hésitez donc pas à vous renseigner auprès de votre caisse avant de partir.

Si vous partez avec une bourse française, vérifiez vos droits et possibilités de cotisation à la sécurité sociale (ou équivalent) du pays. Dans la plupart des cas, votre assurance médicale à l'étranger (à prendre en arrivant) couvrira vos déplacements et ceux de votre famille en France. Cependant, il est prudent de se renseigner auprès de français sur place...



Sachez que dans beaucoup de pays, les aspects « couverture maladie » et « couverture retraite » sont dissociés alors qu'en France ils sont réunis sous l'unique chapeau « sécurité sociale ». Méfiez-vous donc des faux amis ! Ainsi, aux États-Unis « social security » signifie « branche retraite »... Tous les pays n'ont pas non plus un système d'assurance santé en deux volets (sécurité sociale + mutuelle) comme en France. Renseignez-vous auprès de français sur place !

[1] www.ameli.fr

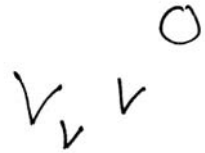


Assedic

Si l'idéal est de revenir en France avec un emploi, il peut arriver de traverser une période non salariée. Afin de ne pas se retrouver en France sans revenu ou uniquement avec le RMI, il est prudent d'anticiper...

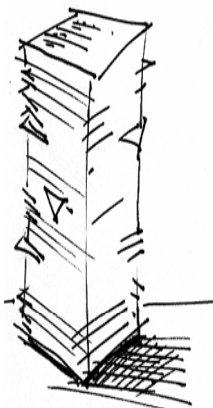
- Il peut être judicieux de s'inscrire à l'Assedic juste après la thèse. En effet, si vous avez bénéficié d'un financement avec cotisation chômage et avez été inscrit à l'Assedic avant de partir, vous avez droit à des indemnités chômage jusqu'à trois ans après votre départ. Cela, sans nécessairement avoir reçu des indemnités sonnantes et trebuchantes. Par contre si vous n'avez pas été inscrits, vous n'aurez droit à rien en rentrant.
- Si vous bénéficiez d'une allocation chômage avant de partir, vous conservez vos droits à l'assurance chômage pendant une durée de trois ans (qui s'ajoute à la durée des droits restants). Pour cela, il faut obligatoirement avoir déclaré son expatriation afin d'interrompre le versement des droits.
- Si vous n'avez pas droit aux Assedic, il vous reste la possibilité de cotiser volontairement à l'assurance chômage. Ce système permet aux Français hors du pays de bénéficier des dispositions de l'assurance chômage. Dans les faits, peu de postdocs adhèrent à cette caisse à cause du prix élevé de la cotisation, environ 6% du salaire brut (il est possible de faire une simulation sur le site des Assedic).

www.assedic.fr, cliquez sur salarié-expatrié, dans la rubrique assurance chômage.



A prendre dans ses bagages

- Un ou plusieurs guides touristiques, tels que le Guide du routard, ou le Lonely Planet. Ce sont de bonnes sources d'information pour connaître le niveau de vie du pays, le fonctionnement des banques, la richesse culturelle. Ils peuvent également vous permettre d'anticiper certaines difficultés comme le courant électrique qui peut nécessiter des adaptateurs. Il est à noter que certains appareils (comme les ordinateurs) ont un transformateur intégré qui permet d'utiliser indifféremment du 220 V ou du 110 V, il n'est donc nécessaire d'acheter qu'un simple adaptateur de prise de courant. D'autres appareils par contre ont besoin d'un transformateur (certains baladeurs...).
- Le ministère des affaires étrangères édite des guides, dont le livret du Français à l'étranger ou le retour en France qui traite des formalités de départ, de la protection des français, du droit de vote, de la vie associative, de l'emploi, des stages, de la prévention médicale, de la protection sociale, de la fiscalité, de la scolarité, des formalités de retour et de la réinsertion en France. Ces guides peuvent être commandés sur Internet [1]. Ils sont au prix de 6 euros, plus frais d'envoi ou de téléchargement.
- Enfin, il peut être utile d'avoir pris :



- ✓ Les papiers militaires (le cas échéant)
- ✓ Un certificat de naissance (récent) pour obtenir une carte consulaire, une carte d'identité ou encore un passeport si ceux-ci viennent à expiration pendant votre absence de France.
- ✓ Les papiers nécessaires à votre future recherche de boulot (indiqués page 4)
- ✓ Les documents relatifs aux impôts (quitus, de quoi télé déclarer)
- ✓ Photocopie de passeport / visa : ça peut rendre grand service en cas de perte.
- ✓ Attestation (en anglais) de votre banque comme quoi votre compte en France est alimenté régulièrement, n'a pas de découvert : utile dans certains pour pouvoir ouvrir un compte
- ✓ Attestation (en anglais) de votre propriétaire indiquant que vous payez vos loyers en temps et en heure : utile dans certains pays pour signer un bail.

[1] www.expatries.org/dossiers_pays



A l'étranger : le lien avec la France

Une des premières choses à faire est d'ouvrir un compte en banque pour obtenir une carte bancaire et un chéquier, pouvoir transférer de l'argent de France et bien sûr pouvoir recevoir votre salaire.

Communication avec la France

Grâce à Internet, fini l'isolement, on peut regarder des programmes télé français, écouter les radios françaises, lire des articles de journaux français... Il est également possible de téléphoner gratuitement via des ordinateurs (en chargeant le logiciel Skype par exemple), ou de communiquer grâce au « chat » (exemple MSN, ICQ) ou à la vidéo conférence (Webcam).

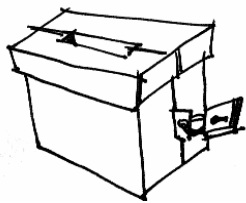


Immatriculation au consulat Général de France

Le Consulat Général de France [1] a la charge, entre autres, d'assurer la défense et la protection des Français. Il propose des services de Mairie, Préfecture, Officiers Publics. Vous pouvez vous faire immatriculer et obtenir une carte consulaire. Cette démarche est gratuite, volontaire et non obligatoire mais peut être très utile pour obtenir rapidement un renouvellement de passeport par exemple. Pour plus de renseignements, visitez le site du Ministère des Affaires Étrangères [2].

[1] www.expatries.diplomatie.gouv.fr/annuaires

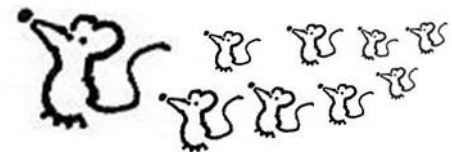
Voter lors des élections françaises



Il est possible de s'inscrire sur la liste électorale du Consulat. Comme pour toute élection, il faut le faire avant le 31 décembre pour l'année suivante. Vous aurez alors la possibilité de voter pour les élections présidentielles, européennes et les référendums. En ce qui concerne les autres scrutins, vous serez inscrit sur la liste électorale d'une commune de France et pourrez ainsi donner une procuration à une personne inscrite dans le même bureau de vote. Une alternative à l'inscription sur les listes du Consulat est de donner une procuration pour toutes les élections. Le formulaire est également disponible au Consulat.

Situation familiale

Si votre situation de famille change (mariage, naissance) pendant votre exil, vous devez le déclarer auprès du consulat français.



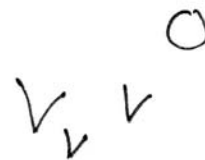
Caisse des Français à l'étranger

Si vous êtes en Europe, dans un pays où le système de soins n'est pas la qualité principale, cotiser de façon volontaire à la partie maladie de la caisse des Français à l'étranger vous permettra d'être soigné gratuitement en France. Par exemple, grâce à l'option maternité vous pourrez vous faire suivre et accoucher en France. C'est rassurant, isn't it ? Par ailleurs, cette cotisation assurera la continuité de vos droits, c'est-à-dire pas de délai de carence à votre retour. Cette Caisse propose aussi une assurance vieillesse pour cumuler des trimestres de retraite pendant votre expatriation. Cependant, les cotisations étant relativement onéreuses, peu de postdocs y souscrivent.

www.cfe.fr



Préparez votre retour !



Nous avons remarqué qu'après quelques années d'exil, il n'est pas évident de se replonger dans le système bureaucratique français. Pour éviter d'être pris au dépourvu, il est donc important d'être vigilant sur certains points.

Transport d'argent

La somme maximum d'argent liquide qui peut transiter dans les bagages est autour de 7000-8000 euros (éventuellement en chèques voyages). Le plus simple est sans doute de transférer l'argent sur un compte en France (en euros ou dans la monnaie de pays), renseignez-vous auprès de votre banque. Réfléchissez sur la nécessité de fermer votre compte avant de partir ou sur les moyens et les frais de fermeture à distance. Attention, certaines banques prélèvent des agios sur les comptes peu fournis ou sans mouvements financiers.

Prévoyez le paiement d'éventuels impôts dans votre pays d'expatriation après votre retour en France.

Listes électorales

N'oubliez pas de vous désinscrire des listes électorales du consulat en partant, si vous voulez vous réinscrire en France...

Scolarisation en France

Les inscriptions à l'école se font généralement vers le mois de mai. Pour l'enseignement primaire (6 à 11 ans), il faut s'adresser à la mairie de la commune dans laquelle vous allez résider. Pour l'enseignement secondaire (11 à 17 ans) : l'inscription peut s'avérer plus complexe compte tenu de l'éventail des formations offertes. Il est donc recommandé, dans le second trimestre de l'année scolaire précédent votre retour en France, de prendre contact avec le chef du service académique d'information et d'orientation (SAIO).

www.education.gouv.fr
www.pagesjaunes.fr

Caisse d'Allocations Familiales

Le site Web de la CAF explique clairement les différentes prestations qui existent (logement, enfant, handicapé...). Le montant des aides dépend de la déclaration de ressources (de l'année précédente) que vous remplissez.

www.caf.fr

Un travail sans contrat de travail...

Si vous revenez sur un financement associatif sans contrat de travail, vous aurez peut-être du mal à justifier que vous travaillez bel et bien. Ceci peut rendre délicat la signature d'un bail ou l'obtention d'une place en crèche. (par contre, pas de problème pour un contrat avec une assistante maternelle voire une place en crèche parentale).





Préparez votre retour : Revenir sans emploi

Différents problèmes peuvent se poser, suivant votre situation professionnelle, au retour en France. Si vous revenez avec un emploi dans le privé ou le public, vous n'aurez en principe pas de problème de salaire ni de sécurité sociale. Vous pouvez quand même remplir une déclaration de ressources de la CAF pour connaître vos droits aux allocations familiales, allocation logement... Par contre, si vous revenez sans emploi ou sur un postdoc avec un financement provenant d'une association ou d'une fondation, vous risquez de rencontrer des problèmes de sécurité sociale, salaire, aides... voici donc quelques tuyaux :

Sécurité sociale

En partant, vous avez généralement perdu vos droits (sauf si vous avez cotisé à la caisse des Français à l'étranger). Pour bénéficier de la sécurité sociale avec votre famille, vous devez avoir travaillé au moins 60 heures dans l'année, la prise en charge étant rétroactive à la première heure de travail effectuée. Ainsi, cela vaut le coup de faire un CDD d'un mois, de travailler dans une agence d'intérim ou même, plus facile, de se faire embaucher grâce à des « chèques emploi service ». Vous vous ouvrirez ainsi des droits pendant 4 ans. Reste à étudier la nécessité de cotiser à une mutuelle.

La CMU (couverture maladie universelle) dépend des revenus fiscaux du foyer de l'année précédente (N-1) et nécessite (sauf dérogation) d'avoir résidé les 3 derniers mois en France.

www.ameli.fr

APEC, ANPE, ASSEDIC

Pour s'inscrire à l'Association Pour l'Emploi des Cadres (APEC), il faut avoir au minimum un bac +5 et avoir fini ses études depuis moins d'1 an ou avoir déjà été cadre. L'APEC propose des offres d'emploi, des formations... Si vous n'avez pas la possibilité d'être inscrit, vous pouvez quand même consulter les offres d'emploi sur Internet.

L'ANPE est accessible à tous les chercheurs d'emploi. Elle propose, gratuitement, des offres d'emploi (rarement à votre niveau), des formations ou des bilans de compétences.

L'ASSEDIC est l'organisme payeur des allocations chômage. Il faut avoir travaillé au moins 6 mois en France (avec cotisations) pour avoir droit aux indemnités chômage. Cependant, comme indiqué précédemment, si vous avez travaillé avant de partir en postdoc à l'étranger, vos droits peuvent être reportés.

Au-delà de l'ANPE et de l'APEC de nombreux sites Internet publient des offres d'emploi pour les docteurs (ex. ABG) ou ciblant les sciences de la vie (ex. La Toile des Biologistes). Une liste de sites d'offres d'emploi vous est proposée à la fin de ce guide.

www.anpe.fr

Sur le site « ameli.fr », on peut lire :

« Notez : Si vous êtes en France et que vos études sont terminées : vous bénéficiez du maintien de vos droits au remboursement des soins pendant 4 ans à compter de la fin de votre dernière année universitaire, selon les modalités suivantes [...]. »

Attention, ceci n'est pas valable si vous êtes partis à l'étranger !



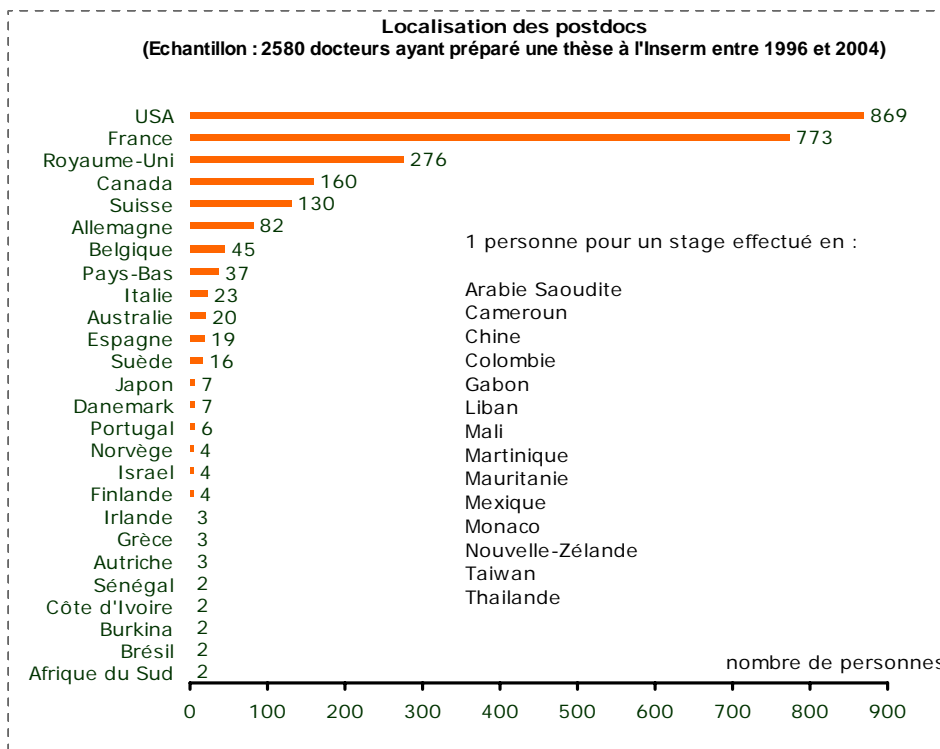
Revenu Minimal d'Insertion (RMI)

Attention, pour obtenir le RMI, il faut avoir résidé au moins 3 mois en France et fournir une feuille d'imposition de l'année précédente (ou, éventuellement, une attestation sur l'honneur comme quoi vous n'avez pas eu de revenu l'année précédente).

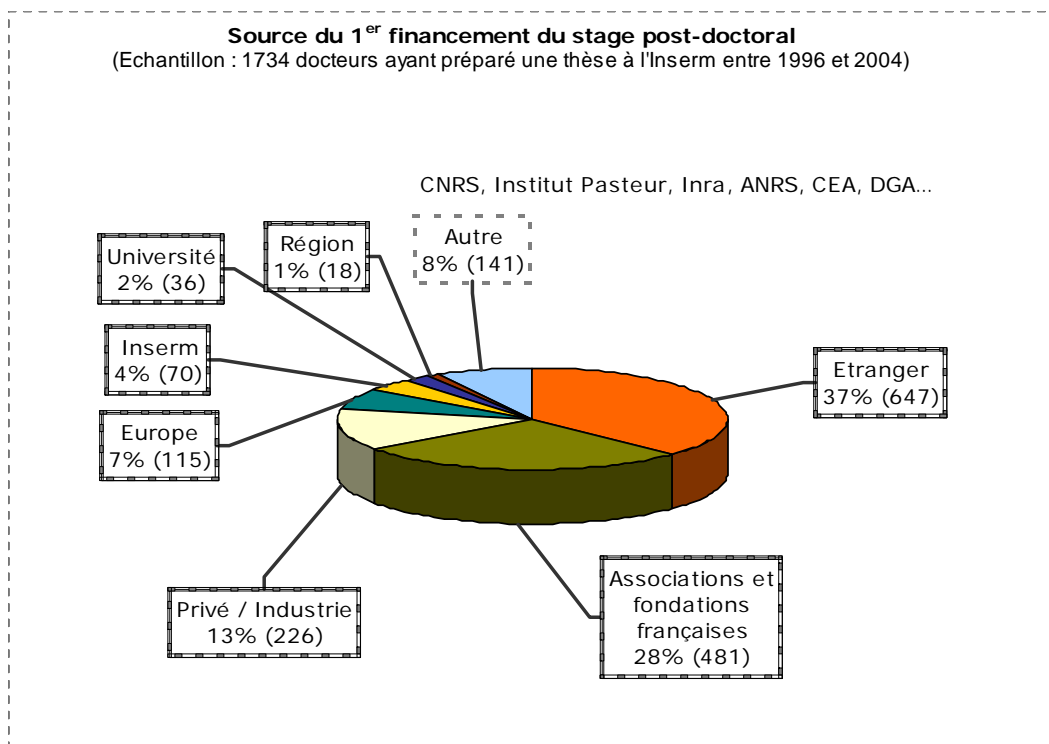


Quelques statistiques

Voici des chiffres issus du travail de veille de la « mission chercheur » de l'Inserm et du travail d'enquête menée par la mission pour la science et la technologie de l'ambassade de France aux États-Unis : lieu du postdoctorat, origine du financement et durée moyenne. Pour cette dernière variable, nos deux sources donnent des résultats proches !



Source : Mission Chercheurs, Inserm (2005)



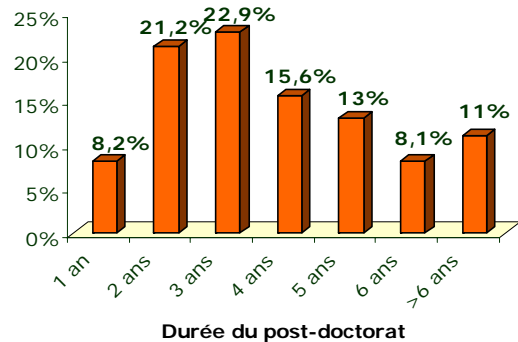
Source : Mission Chercheurs, Inserm (2005)



La mission pour la science et la technologie de l'ambassade de France aux États-Unis a conduit une enquête sur des scientifiques ayant effectué un postdoc en Amérique du nord (échantillon : 2808 personnes, toutes disciplines confondues). Voici quelques chiffres concernant spécifiquement les sciences de la vie (soit 905 personnes) :

- ✓ La durée moyenne du postdoc est de 3 ans (voir graphes ci-après : celui de la mission pour la science et la technologie et celui de la mission chercheur de l'Inserm).
- ✓ Parmi les anciens postdoctorants, ceux qui ont aujourd'hui un emploi stable ont fait des postdoctorats plus courts (2,9 ans en moyenne) que ceux en recherche d'emploi (3,4 ans en moyenne).
- ✓ Seuls 50 % des postdoctorants ont trouvé un emploi stable dans les 6 ans qui ont suivi leur thèse.
- ✓ 56% des anciens postdocs avec un emploi stable sont dans un organisme de recherche, 25% dans une université et 15 % en entreprise.
- ✓ 40% des personnes qui ont fait un postdoctorat aux États-Unis refont un postdoc en Europe ou ailleurs après leur séjour aux États-Unis.

Distribution de la durée totale de post-doctorat (Population en emploi stable ou chômage)

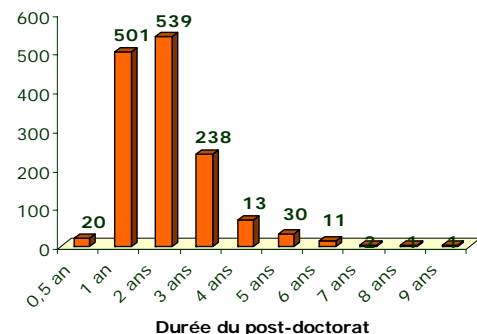


Source : Mission pour la science et la technologie, Portail Science Odyssée (2005)

Suite à son enquête, la mission pour la science et la technologie de l'ambassade de France aux États-Unis conclut sur la spécificité des sciences de la vie :

- ✓ Compte tenu de la nature expérimentale lourde des Sciences de la Vie et du rôle des post-doctorants dans les laboratoires de biologie, la durée du post-doctorat, pour obtenir ne serait-ce qu'une seule publication, est généralement plus longue que dans les autres disciplines.
- ✓ Compte tenu de la production relativement élevée de docteurs en Sciences de la Vie en France, de l'étroitesse du marché français dans cette discipline, et des financements massifs du gouvernement fédéral américain dans ce domaine, les jeunes docteurs français en sciences de la vie ont trouvé une solution d'attente aux États-Unis.

Distribution de la durée totale de post-doctorat (Echantillon : 1231 docteurs ayant préparés leur thèse à l'Inserm entre 1996 et 2004)



Source : Mission Chercheurs, Inserm (2005)

Petit message d'optimisme

Malgré ces chiffres peu réjouissants, notre expérience personnelle nous indique que, finalement, peu de personnes restent sur le carreau. Par ailleurs, un poste stable 6 ans après la thèse, c'est souvent le signe de deux postdocs, un à l'étranger un en France et donc d'expériences variées et enrichissantes. Il faut aussi distinguer la période pendant laquelle on fait son postdoc sans se présenter à des concours et celle pendant laquelle on concourt. A l'arrivée, un des facteurs de succès est souvent l'obstination...

Vous cherchez des chiffres ? Vous pouvez consulter :

- ✓ Les chiffres de l'enquête « Science Odyssée » (www.science-odysee.org/postdoc).
- ✓ Les enquêtes du CEREQ de 2005 (www.cereq.fr/pdf/b220.pdf) et 1998 (www.cereq.fr/cereq/b146.pdf).
- ✓ Le devenir des doctorants du CEA en Science de la Vie (www-dsv.cea.fr/content/cea/esp_info/recherche/etudiants/theses).



Quelques associations & organisations attentives aux postdocs



États-Unis

fr@NIH Un groupe de post-doctorants français travaillant aux National Institutes of Health (NIH) à Bethesda, Maryland, USA. Ce groupe est indépendant et autonome. En plus de proposer des informations pratiques, ils diffusent une newsletter, le LIEN.

frenchpostdoc.free.fr

The French Postdoc Connection Ce site a été créé en 1999 par un petit groupe de biologistes en séjour postdoctoral à New-York. Son but est de fournir aux postdocs de NY une aide dans leurs démarches de la vie quotidienne, de faire partager les bonnes adresses et de faciliter les contacts entre postdocs.

frenchpostdoc.tripod.com

Biodocs International Des anciens doctorants de Biodocs, partis en postdoc, montent un réseau aux États-Unis. Actuellement, ils possèdent des antennes à New York, à Boston et à San-Francisco.

www.biodocs.net/international

SiliconFrench Réseau de 5000 professionnels francophiles dans la Silicon Valley. Une division Biotech se réunit tous les mois (séminaires...).

www.siliconfrench.com

Sciencebio Portail réalisé par des postdocs de San-Francisco, pour les étudiants, thésards et post-docs en sciences de la vie. Il vise à améliorer le transfert d'informations des plus expérimentés vers les « novices » de la recherche. Le site Sciencebio est entièrement réalisé de façon bénévole par des post-docs et chercheurs. A noter : le blog des postdocs expats !

www.sciencebio.com

Science-Odyssée Portail pour les scientifiques en Amérique du Nord. Créé en 2003 à l'initiative de la mission scientifique et technique de l'Ambassade de France à Washington, ce portail a pour buts d'informer de l'actualité scientifique, de faire un lien avec le forum USA (rencontre annuelle diplômés français / entreprises en Amérique du Nord), de favoriser et de développer des réseaux locaux.

www.science-odyssee.org

National Postdoc Association Cette organisation américaine permet de représenter une entité unique pour toutes les associations de postdocs aux États-Unis. Elle cherche à améliorer l'expérience du post-doc aux États-Unis.

www.nationalpostdoc.org

Science Nextwave Ce site (10 ans déjà !) issu du magazine Science se définit comme « career resource for scientist ». Un site fournissant une masse importante d'informations avec notamment des témoignages, des articles de politique générale sur les postdocs, une liste des associations de postdocs aux USA (« postdoc network »),...

nextwave.sciencemag.org/us

Réseau de la Mission Scientifique & Technologique (Boston)

En vous inscrivant à cette newsletter, vous pourrez rencontrer régulièrement d'autres biologistes, vous tenir au courant des événements dans la région de Boston et recevoir la lettre mensuelle sur les biotechnologies.

science@consulfrance-boston.org



Association des étudiants français au Canada (AEFC) Créée en 1997, cette association a pour but d'aider les nouveaux étudiants à s'intégrer à la vie canadienne et d'instaurer par la même occasion un minimum de solidarité entre étudiants français.

www.chez.com/aeffc

Scientifiques Français Expatriés Ils sont simplement des étudiants français travaillant dans le milieu de la recherche et habitant à Montréal. De ce fait, la plupart des discussions se font hors Forum (puisque de vive voix c'est quand même plus facile !). Ils essayent de rassembler le plus de gens possible dans le mouvement à travers leur site ou en aiguillant vers tout autre site dynamique ayant le même but : Sauver la Recherche Française.

www.scientifiques-francais-expatriees.org

Science Nextwave au Canada Pour la définition de Science Nextwave, voir rubrique « États-Unis ». Il existe des pages de ce site plus particulièrement consacrées à ce qui se passe au Canada !

nextwave.sciencemag.org/ca



Science Nextwave (cf. États-Unis) possède des pages pour le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Allemagne. Mais vous trouverez aussi des points de vues de scientifiques (notamment anglo-saxons) sur ce qui se passe en recherche en France !

nextwave.sciencemag.org/europe

EURODOC Conseil Européen des doctorants et des jeunes chercheurs, sous la forme d'une fédération d'associations étudiantes. Les objectifs sont de représenter les doctorants à un niveau européen, d'améliorer la qualité des programmes des écoles doctorales, de promouvoir la circulation des informations et d'établir des coopérations entre associations et jeunes chercheurs à l'intérieur de l'Europe.

www.eurodoc.net

POSTGRADUATES INTERNATIONAL NETWORK (P-NET) Créée en 1997 par un groupe de doctorants à Budapest, l'organisation a pour but d'encourager les coopérations internationales entre les associations de doctorants et de faciliter la communication entre les membres de cette communauté.

www.postgrad.org



Sciencescope L'association des chercheurs et étudiants francophones au Japon a pour but de promouvoir et de développer les échanges au sein de la communauté des chercheurs et étudiants séjournant au Japon. L'objectif est également d'informer et d'aider ceux qui désirent venir au Japon effectuer une partie de leurs études ou de leurs travaux de recherche. Sciencescope propose notamment un site Internet, un annuaire et un forum.

www.sciencescope.org




France

LA GUILDE La Guilde des Doctorants est une association — que dis-je, c'est « La » vétérante des assos de doctorants ! — ayant pour objectif la mise en commun sur le réseau Internet d'informations et de ressources consacrées aux Formations Doctorales. Chaque année, une « machine à profil » permet de connaître le détail des postes de Maîtres de Conférences. Le site fournit une foule d'informations utiles pour les doctorants, notamment un guide du doctorant — avec une rubrique postdoc ! — et une carte des associations de doctorants. A noter, l'existence d'une liste de diffusion « expats ».

guilde.jeunes-chercheurs.org
Liste de diffusion : guilde.jeunes-chercheurs.org/listes/hd-expats

ANDES L'ANDÈS est l'association française des docteurs. Reconnue d'utilité publique depuis 1975, elle rassemble des docteurs de toutes disciplines (sciences « dures », lettres, sciences humaines et sociales), de tous âges, insérés dans le secteur public comme en entreprise. Leur objectif principal est de promouvoir le doctorat dans tous les secteurs d'activité. Par son Guide des aides aux formations doctorales ou post-doctorales (maintenant téléchargeable gratuitement sur leur site !), elle procure aux doctorants et postdocs toutes les informations sur les moyens financiers qui leur permettront de réaliser leur(s) projet(s).

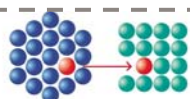
www.andes.asso.fr
financements.andes.asso.fr

CONFÉDÉRATION DES JEUNES CHERCHEURS (CJC) La CJC est une association qui a pour but de représenter les doctorants et jeunes chercheurs au niveau national, et qui est une force de proposition sur les questions du troisième cycle, de l'enseignement supérieur et des études doctorales. Les principaux adhérents de la CJC sont des associations locales. Elles définissent les priorités et font avancer les réflexions de la Confédération.

cjc.jeunes-chercheurs.org

BIODOCS Cette association est notamment à l'origine du Forum où doctorants (docteurs) et entreprises se rencontrent (organisés dans différentes villes de France). Dynamiques, ces forums permettent de nombreux échanges. Une réussite !

www.biodocs.net



L'ASSOCIATION BERNARD GREGORY (ABG)

Créée en 1980, l'Association Bernard Gregory a pour mission de promouvoir la formation par la recherche dans le monde socio-économique et d'aider à l'insertion professionnelle en entreprise des jeunes docteurs de toutes disciplines. Cette association bénéficie du soutien des pouvoirs publics, d'organismes de recherche, d'universités et d'entreprises. L'Association Bernard Gregory apporte aux doctorants et aux jeunes docteurs un ensemble de services (conseil, infos, banque de CV, offres d'emploi...) pour leur permettre de valoriser leur expérience doctorale et trouver un emploi en entreprise. Le nouveau site [1], très riche, est sorti le 15 novembre 2005 ! A noter, un guide « De la thèse à l'emploi » sur la formation et l'emploi des docteurs en Europe [2].

[1] www.abg.asso.fr

[2] www.abg.asso.fr/display.php?id=777



Quelques sites Internet utiles pour la recherche d'un emploi

En France

Sites d'information sur les entreprises

Les Chambres de Commerce de l'Industrie : un accès à toutes les entreprises par région.

www.cci.fr

France Biotech : toutes les entreprises françaises dans le domaine des biotechnologies. Une mine !

www.france-biotech.org

Les industries pharmaceutiques : les adresses de toutes les entreprises du secteur

www.pharmanetwork.com

Offres d'emploi (généralistes)

www.anpe.fr, www.emailjob.com, www.job4u.fr, www.keljob.com, www.optioncarriere.com, www.emploi-en-ligne.com (rubrique biotechnologie)

Offres d'emploi pour les cadres

www.apec.fr, www.cadremploi.fr, www.cadresonline.com, www.asymptotes.fr

Pour les docteurs

Association Bernard Gregory (offres d'emploi)

www.abg.asso.fr

Guilde des Doctorants (postes de maîtres de conférence)

www.guilde.jeunes-chercheurs.org

Magazine « La Recherche » (page offres d'emploi)

www.larecherche.fr

Portail « emploi scientifique » du ministère

www.emploi-scientifique.info

Offres d'emploi dans le domaine des sciences du vivant

Arborescience : site d'infos avec offres d'emploi

www.arborescience.com

123bio : site d'infos avec offres d'emploi

www.123bio.net/emploi

Entreprises pharmaceutiques

www.pharmanetwork.com

Site indépendant d'offres d'emploi

www.bioemploi.net

Entreprises du médicament

www.emploi.leem.org

Portail du parc Lillois abritant de nombreuses entreprises

www.eurasante.com (à Lille)

Portail du pôle en génomique à Evry

www.genopole.com

Offre d'emploi sur le site du magazine

www.gazettelabo.fr

Toile des Biologistes, offres d'emploi

www.biotoile.org

A l'étranger

Offres d'emploi sur le site du magazine

www.nature.com

Portail de la mission scientifique et technique aux USA

www.science-odyssee.org

Portail européen sur la mobilité de l'emploi

www.europa.eu.int/eures

Fédération Européenne des sociétés de neurosciences

www.fens.org/jobs

Portail de l'emploi dans le domaine de la chimie

www.pubs.acs.org/chemjobs

The Chronicle of Higher Education, offres d'emploi sur le site

www.chronicle.com

Daily Telegraph, offres d'emploi sur le site du journal

www.jobs.telegraph.co.uk

Net-Temps, offres d'emploi (généraliste)

www.net-temps.com

Monster, offres d'emploi (généraliste)

www.monster.fr

Career builder, offres d'emploi (généraliste)

www.careerbuilder.com

Job Site, offres d'emploi (généraliste) au Royaume-Uni

www.jobsite.co.uk

Telejob, offres d'emploi (généraliste) en Suisse

www.telejob.ch

+Jobs, offres d'emploi (généraliste) au Canada

www.canada.plusjobs.com

Le brevet, un débouché possible pour les docteurs

www.european-patent-office.org/epo/jobs

La Toile des Biologistes

Association « loi 1901 »

Nous nous sommes ren-
National Institutes of
Unis). Devant la diffi-
prendre des contacts
France, et constatant
structure regroupant les
en sciences de la vie,
expatriés, nous avons eu l'idée de développer un outil Internet, « La Toile des Biologistes ».

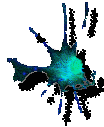


contrés en postdoc, aux
Health, Bethesda (États-
culté de maintenir ou de
avec des laboratoires en
qu'il n'existait pas de
chercheurs francophones
particulièrement pour les

Notre première action — en 2000 — a été de mettre en place un annuaire libre et gratuit (CVthèque), accessible à tout moment et par tous. Aujourd'hui, l'annuaire compte plus de 1000 chercheurs inscrits (avec leur fiche à jour !) répartis dans plus de 32 pays à travers le monde.

Depuis, nous avons ouvert un forum de discussion, organisé par pays de résidence, consacré aux informations pratiques, qui permet des échanges précis et ponctuels. De plus, nous publions sur notre site toutes les offres d'emploi que nous recevons.

Même si aujourd'hui nous nous sommes personnellement stabilisés dans la recherche, nous souhaitons poursuivre notre effort envers ceux qui passent par la case postdoc.



MERCI A CEUX QUI SOUTIENNENT CE PROJET



CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE
AUX ÉTATS-UNIS
MISSION POUR LA SCIENCE
ET LA TECHNOLOGIE

Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

